

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 23 novembre 2016

Grand Paris Express : avec les Travaux Publics, la Société du Grand Paris s'engage pour des travaux exemplaires

Philippe Yvin, président du directoire de la Société du Grand Paris, Bruno Cavagné, président de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP), José Ramos, président de la Fédération Régionale des Travaux Publics d'Île-de-France (FRTP IDF), ont signé mardi 22 novembre, un partenariat visant à promouvoir des bonnes pratiques sur les chantiers du Grand Paris Express.

Des mesures concrètes pour des chantiers responsables

Le partenariat vient formaliser des pratiques, dont certaines sont déjà mises en œuvre dans le cadre des marchés existants. Alors que les chantiers se déploient avec une forte montée en puissance d'ici 2017, Philippe Yvin, président du directoire de la Société du Grand Paris, souligne que « *ce partenariat avec les acteurs des Travaux Publics prolonge la démarche de co-construction mise en œuvre depuis l'origine du projet. La formalisation de cette coopération va permettre de conduire ce grand chantier dans ces conditions optimales d'exemplarité, dans la droite ligne des engagements pris par la Société du Grand Paris en faveur de l'emploi, de l'insertion et du respect des habitants pendant les travaux.* »

Philippe Yvin, président du directoire de la Société du Grand Paris

- **Acceptabilité des chantiers** : pour répondre à l'exigence de la Société du Grand Paris, qui place la concertation avec les territoires et leurs habitants en tête de ses priorités, les entreprises membres de la FNTP et de la FRTP Île-de-France s'engagent à déployer des dispositifs d'information, en désignant notamment des correspondants bien identifiés sur les sujets de communication de proximité.
- **Accès aux marchés pour les PME** : la Société du Grand Paris demande à ce qu'une part minimale de 20% de chaque marché soit exécutée par des PME.
- **Environnement** : les signataires s'engagent à inscrire leur action en conformité avec le code de l'environnement et à former leurs personnels en conséquence. Ils s'accordent également sur les modalités de la mise en place d'une économie circulaire des déblais de chantiers, qui s'appuie notamment sur le transport multimodal, la traçabilité et la valorisation des déblais.
- **Insertion** : la Société du Grand Paris inclut dans tous ses marchés une clause

Contacts presse :

Société du Grand Paris

presse.sgp@quaitrois.fr

Hugues Vanhoucke : 01 40 41 56 13

Camille Ruols : 01 40 41 54 96

Xavier Bossaert : 01 40 41 54 34

FNTP

gouxreverchon@fnfp.fr

Jean-Christophe Goux-Reverchon :

01 44 13 31 15

FRTP ÎLE-DE-FRANCE

idf1@fnfp.fr

Olivier Garrigue :

01 47 66 01 23

d'insertion sociale de 5% du volume d'heures du chantier, pour favoriser l'intégration de publics éloignés de l'emploi sur les chantiers. Les modalités de mise en œuvre de cette clause sont clairement fixées dans le partenariat pour garantir le succès de la mesure.

- **Recherche et innovation** : tous les signataires expriment leur volonté d'accompagner des projets collectifs et collaboratifs innovants, pour faire de la construction du Grand Paris Express un projet à la pointe de la recherche et de l'innovation.
- **Lutte contre le travail illégal** : en lien avec la Société du Grand Paris, les entreprises membres de la FNTF et de la FRTP Île-de-France devront tout mettre en œuvre pour favoriser l'emploi local et lutter contre le travail illégal et la concurrence déloyale.

Le partenariat comprend également des dispositions juridiques, assurant la fluidité dans l'application des contrats entre la Société du Grand Paris et les entreprises intervenant sur les chantiers.

« Le secteur des Travaux Publics vient de traverser une crise profonde et durable. Au moment où les premiers signes d'une reprise se font sentir, le chantier du Grand Paris Express représente une vraie locomotive pour les entreprises de notre secteur. Ce partenariat qui réunit les différents acteurs du projet se veut exemplaire dans les domaines de l'acceptabilité, de l'emploi et de l'innovation. Il sera, j'en suis convaincu, au cœur de la réussite de ce chantier du siècle. » **Bruno Cavagné**, président de la FNTF

« Le Grand Paris Express va au-delà d'une formidable opportunité d'activité pour les Travaux Publics franciliens. C'est une vitrine nationale, et internationale, de nos savoir-faire et de notre engagement comme acteur économique pour le développement de la région. Avec ce partenariat, nous souhaitons nous associer à la Société du Grand Paris dans une relation « gagnant-gagnant » au service d'objectifs communs de croissance durable, d'emploi et d'innovation. Nous nous engageons ainsi à promouvoir les bonnes pratiques mises en œuvre par nos entreprises franciliennes sur les marchés des quinze prochaines années. »

José Ramos, président de la FRTP Île-de-France

Un accent particulier sur la formation aux métiers du Grand Paris Express

Le partenariat précise également les objectifs de l'Académie du Grand Paris, dont la vocation est de former aux métiers des Travaux Publics, à partager les savoir-faire et initier aux nouvelles technologies de la construction. Lancée par la Société du Grand Paris, l'Académie répondra aux besoins d'emplois et de formations générés par les chantiers du nouveau métro, et au-delà, offrira aux jeunes des perspectives d'insertion durable en lien avec les activités économiques nouvelles générées par les gares du Grand Paris Express.

La Société du Grand Paris et la FRTP Île-de-France s'impliqueront dans la mise en œuvre d'actions de formation pilotes, innovantes et qui feront l'objet d'un suivi et d'un bilan spécifique. Des événements destinés à informer sur les métiers du Grand Paris Express seront organisés conjointement auprès de lycéens, apprentis, étudiants ou demandeurs d'emploi. Les outils de communication des signataires seront mis à contribution pour relayer les informations sur ces métiers.

Contacts presse :

Société du Grand Paris

presse.sgp@quaitrois.fr

Hugues Vanhoucke : 01 40 41 56 13

Camille Ruols : 01 40 41 54 96

Xavier Bossaert : 01 40 41 54 34

FNTF

gouxreverchonj@fntp.fr

Jean-Christophe Goux-Reverchon :

01 44 13 31 15

FRTP ÎLE-DE-FRANCE

idf1@fntp.fr

Olivier Garrigue :

01 47 66 01 23

À propos de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est l'établissement public créé par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et l'acquisition des matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de deux lignes existantes (les lignes 11 et 14), la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

www.societedugrandparis.fr

À propos Fédération Nationale des Travaux Publics

La Fédération Nationale des Travaux Publics (ci-après « FNTF ») rassemble 7500 entreprises de Travaux Publics et près de 245 000 salariés. Elle représente les entreprises de toutes tailles, spécialités ou régions qui construisent et entretiennent les équipements au service des populations sur tout le territoire. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes. Elle est en synergie avec les mondes du BTP et de l'interprofession et agit en coopération continue avec les acteurs publics et autres parties prenantes, au niveau français, européen et international.

http://www.fntp.fr/travaux-publics/j_6/accueil

À propos Fédération Régionale des Travaux Publics d'Île-de-France

La Fédération Régionale des Travaux Publics d'Île-de-France (ci-après « FRTP IDF ») compte 750 entreprises adhérentes de toutes tailles intervenant dans l'ensemble des spécialités des Travaux Publics en Ile-de-France. Sa vocation est d'accompagner chacune de ses entreprises affiliées à travers l'évolution continue du marché et ainsi permettre de pérenniser leur positionnement d'acteurs moteurs du développement économique régional.

Les adhérents de la Fédération partagent des valeurs communes, sont animés par une même passion, dotés de compétences reconnues, qu'ils mettent quotidiennement au service du territoire francilien sur lequel ils sont implantés.

http://www.frtpidf.fr/idf/travaux-publics/cc_677613/frtp-accueil-portail

Contacts presse :

Société du Grand Paris

presse.sgp@quaitrois.fr

Hugues Vanhoucke : 01 40 41 56 13

Camille Ruols : 01 40 41 54 96

Xavier Bossaert : 01 40 41 54 34

FNTF

gouxreverchonj@fntp.fr

Jean-Christophe Goux-Reverchon :

01 44 13 31 15

FRTP ÎLE-DE-FRANCE

idf1@fntp.fr

Olivier Garrigue :

01 47 66 01 23